

# CHAUX



## SOMMAIRE

- 2 - MAIRIE DE CHAUX
- 3 - LE MOT DU MAIRE
- 5 - MONUMENT DU CANON SON HISTOIRE
- 6 - INAUGURATION MONUMENT DU CANON
- 8 - PANNEAU POCKET
- 9 - RECENSEMENT
- 10 - FICHE HABITANTS
- 11 - ELECTIONS MUNICIPALES
- 12 - 11 NOVEMBRE 2019
- 13 - NETTOYONS LA NATURE
- 14 - REPAS DES AINES
- 15 - LA RECETTE DU SEMESTRE
- 16 - CHAUX BIZZ
- 19 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 21 - UN SIECLE D'HISTOIRE
- 22 - LES AMIS DE L'ECOLE
- 23 - PATOIS BOURGUIGNON
- 24 - DIVERS ET ETAT CIVIL



## **LE BULLETIN**

# MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne Franche-Comté  
 Département Côte-d'Or  
 Arrondissement Beaune  
 Canton Nuits-Saint-Georges

## Hôtel de ville

1 place de la Mairie  
 21700 Chaux

Code postal 21700  
 Code commune 21162

## Contacteur la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08  
 Fax : 03 80 61 04 08  
 E-mail : [mairie.chaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaux@wanadoo.fr)

Démographie  
 Population municipale 494ab. (insee 2020)  
 Densité 70 hab./km2

Site internet: [www.mairiechaux21700.fr](http://www.mairiechaux21700.fr)

Géographie  
 Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

## Horaires de la mairie

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m  
 Superficie 7,04 km2

Le lundi : de 14h15 à 18h

Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



Dès  
le 6  
janvier  
2020

## LES HORAIRES DE VOS DÉCHÈTERIES ÉVOLUENT

ÉTÉ : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
 HIVER : du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

### QUINCEY - Chemin de la Station

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Mercredi	FERMÉ		NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

### NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

### FLAGEY-ÉCHEZEUX - Rue du chemin neuf

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	FERMÉ		NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	NOUVEAU
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

### SAULON-LA-CHAPELLE Chemin rural n°5 dit de la Quenissière

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

### BROCHON - Chemin de Saule

	ÉTÉ	HIVER	
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Mardi	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	NOUVEAU
Mercredi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h	
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h	

Communauté de communes  
 de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
 03 80 51 01 71 ou 03 80 61 18 19

## LE MOT DU MAIRE



Une nouvelle année vient de s'écouler et avec elle, le mandat que vous avez confié à l'équipe actuelle touche à sa fin et compte tenu des prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020, ce mot du Maire sera le dernier de la mandature.

Je souhaite donc profiter de ces quelques lignes pour remercier très sincèrement l'ensemble de l'équipe municipale qui pendant ces 6 années et malgré les difficultés du quotidien s'est investie sans compter au service de l'ensemble des habitants de notre commune de Chaux.

Je n'oublierai pas également que j'ai été élu Maire dans des circonstances particulières suite à la démission de Jean Claude, et je souhaitais saluer dans ces quelques lignes le travail qu'il a accompli au service de l'intérêt général pendant les 17 années où il a dirigé la commune.

Dès le mois de janvier débute le recensement de toute la population. Je vous demande de participer activement à cette opération qui conditionne les dotations financières versées par l'Etat à la commune. Comme en 2015, date du dernier recensement vous allez recevoir la visite de Michel LACOUDRE recruté comme agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel.

Même si la réponse papier sera toujours possible, notre commune fait partie de celles sélectionnées pour tester la mise en place d'un nouveau protocole simplifié pour la collecte de l'enquête de recensement : durant les premiers jours de l'enquête, les habitations des maisons individuelles seront sollicitées pour se faire recenser en ligne par la distribution d'un document dans leur boîte aux lettres, en lieu et place de la visite de l'agent recenseur à leur domicile.

Cette année, il n'y aura pas de permanence pour inscription sur les listes électorales car cette date butoir n'est plus en vigueur depuis janvier 2019. Pour vous inscrire, notamment pour les municipales 2020, vous avez jusqu'au 7 février 2020, soit en ligne sur « [service public.fr](http://service.public.fr) » ou auprès de la Mairie.

Enfin pour conclure, je profite de ce début d'année, pour vous présenter à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères de santé, de prospérité et de bonheur partagé :  
Très bonne année 2020.

***Philippe BALIZET***



# TRAVAUX

## **Principaux travaux réalisés sur le 2ème semestre 2019**

La reprise des bords de chaussée sur la route de la Serrée : de la colonie au chemin du Courroye

La rénovation du Lavoir de la place des Marronniers : réfection de la charpente, des enduits intérieurs et extérieurs, nettoyage des abords...

Travaux de point à temps dans les rues de la commune.

Travaux de remise en état de la pelouse du terrain de football.

La Communauté de Communes de Gevrey Nuits St Georges a terminé les travaux sur le secteur de la Serrée afin de desservir en eau potable les habitations isolées près du Meuzin ainsi que la carrière CBS (alimentation pour les commodités d'usage) et la Karrière sur Villars Fontaine.

## **Principaux travaux prévus au 1er semestre 2020**

Les travaux de réfection du lavoir place des Marronniers en partenariat avec l'association « Chaux Village Patrimoine » vont se poursuivre : remise en eau, sécurisation des accès, aménagement des abords etc...

Rénovation de l'accès au clocher de l'Eglise.

Cimetière communale : 11 sépultures seront à relever afin de finaliser la reprise des concessions sur la partie à gauche à l'entrée du cimetière et ainsi libérer des emplacements.

Des travaux de mise aux normes concernant l'accessibilité des bâtiments publics de la commune devront être réalisés aux abords de la Mairie, du cimetière, de l'église, à la salle des fêtes et ses abords et à la Mairie.

Nivellement de la plateforme de l'ancienne station d'épuration.



## MONUMENT DU CANON SON HISTOIRE

On va se reporter à peu près 150 ans en arrière.

Nous sommes en décembre 1870 et depuis juillet la guerre fait rage entre les troupes prussiennes et françaises.

L'armée française très mal préparée, subit défaite sur défaite et Napoléon III capitule à Sedan le 2 septembre ;

Mais en décembre 1870, des forces françaises sont concentrées dans NSG où elles entendent s'opposer à l'avance prussienne venant du nord et de l'est.

Pour que NSG ne soit pas pris en tenaille, que les prussiens ne puissent pas s'installer sur le plateau de Chaux d'où ils pourraient facilement bombarder Nuits, des tirailleurs, ceux du commandant Bourras appartenant au 32ème de marche et deux sections de la 22ème batterie d'artillerie du 9ème régiment sous les ordres du colonel Poulet mais dirigé opérationnellement par le commandant Aubrion ont été installés au milieu du bois Poinot, barrant la route de Villars-Fontaine.

La montagne de Montlissard et le bois Poinot sont des points dominants, rocailleux, très boisés, faciles à défendre, mais qui menaceraient directement Nuits s'ils tombaient aux mains de l'ennemi.

Les troupes prussiennes commandées par le général Degenfeld vont tenter de s'en emparer.

Au matin du 18 décembre 1870, une colonne ennemie venant de Villars-Fontaine donne l'assaut.

D'abord avec une préparation d'artillerie . Les canons prussiens ont une portée supérieure aux canons français (6 km au lieu de 4), Heureusement pour nous, l'artillerie prussienne s'est un peu trop avancée et est tombée à portée des canons français du commandant Aubrion qui met une partie hors de combat.

Constatant ces pertes, Degenfeld fait reculer en hâte ses canons et recommence son pilonnage de plus loin. Le commandant Aubrion est gravement blessé ainsi qu'un tiers de ses hommes. Le sous-lieutenant Thiebay qui reprend le commandement, profite d'un répit pour déplacer les canons sur la montagne de Montlissard.

Après la phase de bombardement, les dragons et fantassins prussiens donnent l'assaut. Mais là, la situation change, l'avantage est à l'armement français. Le fusil chassepot modèle 1866, est supérieur plus précis, plus rapide et de plus grande portée.

Aussi bien abrités dans la montagne, les canonnières du commandant Aubrion et les francs-tireurs du commandant Bourras causent de très lourdes pertes parmi les troupes prussiennes.

Vers 15h, le commandement prussien, voyant une partie de ses officiers tués ou blessés et ne sachant pas quelles forces se dissimulent en face de lui, fait sonner la retraite et ses troupes se retirent en direction de Chenove.

La position sur la montagne de Montlissard est donc sauvée et sert activement à la bataille de Nuits qui fait rage entre le château de la Berchère et le pont Saint-Bernard.

Si à l'inverse les prussiens s'étaient installés sur le plateau, il est certain que la division Cremer, prise à revers aurait été perdue.

Voici donc pour les faits qui se sont déroulés ici le 18 décembre 1870.

# INAUGURATION MONUMENT DU CANON

Passons maintenant au monument proprement dit.

En 1872, 1 an après la signature de l'armistice qui consacra la défaite de la France et la perte de l'Alsace-Lorraine, à Chaux comme partout en France, le souvenir de la guerre est présent dans tous les esprits et le sentiment patriotique très fort. C'est donc par souscription publique auprès des habitants de Chaux que fut construit le monument.

Bâti en bon calcaire du pays, il a été installé au point le plus haut de la montagne de Montlissard, à 435m d'altitude à l'endroit même où se situaient les canons.

Mais une fois construit, surtout dans un endroit aussi isolé, en pleine forêt, se posa immédiatement le problème de son entretien.

Dès 1893, vingt ans après son érection, la commune de Chaux adressa une demande de subvention au ministère de la guerre en sollicitant également la cession à titre gratuit de matériel de guerre (canons et bombes) destinées à entourer le monument.

Ces deux demandes, subvention et cession de matériels, furent refusées dans une lettre du 1 mars 1894, par manque de budget (déjà!).

Et le problème de l'entretien fut récurrent.

Le Souvenir Français le rénova une 1ère fois en 1894.

Entre 1906 et 1912, le monument fut agrémenté des bornes et obus en marbre de comblanchien reliés par des chaînes ils délimitent un espace qui met en valeur le monument proprement dit.

C'est en 2014, que Chaux-Village-Patrimoine entreprit de le rénover et sensibilisa le Conseil municipal de Chaux alors dirigé par Jean-Claude Bellini, qui adhéra immédiatement au projet. Puis Philippe Balizet remplaça Jean-Claude Bellini, à la tête de la Commune et poursuivi le chantier, dont nous fêtons aujourd'hui la belle réussite.

La volonté et l'élan insufflé par les membres de CVP a été déterminant dans la réussite de ce projet. C'est pourquoi, je voudrais citer (par ordre alphabétique) et remercier les adhérents qui ont participé au projet tout au long de ces 4 dernières années.

merci donc à :

Marie-Claire Bellini

Chantale et Jean-Claude Chapelle

Christiane et Yves Drevon

Jean-louis Duplus

Michel Genot

Dominique Guenot

Denis Merle

Eric Paul

Sandrine Pillot

Fabrice Vuillemot



C'est avec grand plaisir que nous remercions également Danielle Ratel, historienne de la région et véritable encyclopédie des hautes-Cotes, qui a mis à notre disposition les relevés et croquis (faits en 1999 avec son mari Roger) qui montrait le monument tel qu'il était à l'époque avec encore, son ancienne plaque tricolore (volée depuis)..

Merci également aux membres du Conseil municipal et à leurs patrons successifs Jean-Claude Bellini et Philippe Balizet d'avoir adhérer sans réserve à ce projet.

Pour finir, comme il est de coutûme en France, je suis à peu près sûr qu'en 1872, l'inauguration du monument donna lieu à une cérémonie suivie d'un arrosage amical comme en 2019.





OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket,  
**TÉLÉCHARGEZ**  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Restez  
**INFORMÉ**  
**PRÉVENU**  
**ALERTÉ**



# RECENSEMENT

PUBLI-COMMUNIQUÉ



## RECENSEMENT

de la population 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

### LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME 60 % DES PERSONNES RECENSÉES

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

**Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.**

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE  
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)

## FICHE HABITANTS

FAÎTES-VOUS CONNAÎTRE !  
FICHE « NOUVEAUX HABITANTS  
A RAPPORTER EN MAIRIE

Adresse : .....

Depuis le : .....

Monsieur

Madame

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Profession : .....

Né le : .....

Née le : .....

A : .....

A : .....

Mariés (Pascés) le : ..... A : .....

Votre ou vos enfants

Prénom :

Né le :

Lieu de naissance :

1.....

.....

.....

2.....

.....

.....

3.....

.....

.....

4.....

.....

.....

5.....

.....

.....

Téléphone : .....

Mobile : .....

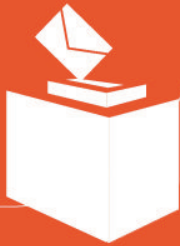
Courriel : .....@.....

Merci de remplir cette fiche et de la retourner en Mairie dans les meilleurs délais.



# ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2019

## ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

### POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale »
- 2/ Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
  - contacter votre mairie
  - vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), rubrique « élections »



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr



## LE VOTE PAR PROCURATION



### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Si vous êtes absent le jour du vote, la procuration vous permet de vous faire représenter par un autre électeur.

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

### À QUI POUVEZ-VOUS LA DONNER ?



La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément dans le même bureau de vote)

Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place  
N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée !

### OÙ POUVEZ-VOUS LA FAIRE ?



Tribunal  
d'instance



Brigade de  
gendarmerie



Commissariat  
de police

### QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?



Formulaire à remplir  
sur place ou sur Internet  
disponible sur le site  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



Pièce  
d'identité  
carte d'identité  
ou passeport

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place\_Beauvau | /ministere.interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

# 11 NOVEMBRE 2019



Cette année, nous avons été nombreux le 11 novembre pour célébrer la mémoire des combattants de la grande guerre ainsi que tous les morts pour la France.

Lors de son discours, notre Maire a tenu à réaffirmer son indignation sur les dégradations infligées à notre Monument aux Morts fin septembre. Vous trouverez ses propos ci-dessous : «... même si les auteurs des dégradations infligées à notre Monument fin septembre, sont certainement absents ce matin, je souhaitais réaffirmer devant vous, mon indignation sur ces actes stupides et irresponsables et demander à chacun d'être vigilant sur ces actes d'incivisme qui se multiplient de plus en plus même dans nos petits village et rappeler ici ce matin, que ces Monuments aux morts ont une triple vocation :

- rendre hommage aux Morts qui ont payé de leurs vies la reconquête de la liberté
- se souvenir des combats pour la paix, dont nous mesurons encore aujourd'hui la fragilité
- et honorer le devoir de mémoire en transmettant aux jeunes générations les valeurs pour lesquelles leurs aînés ont combattu ».

Après les discours,

l'appel des Morts, la Minute de silence et les chants des joyeux bourguignons qui ont interprété, La madelon et la Marseillaise, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes pour partager le traditionnel vin chaud.

l'appel des Morts, la Minute de silence et les chants des joyeux bourguignons qui ont interprété, La madelon et la Marseillaise, nous nous sommes rendus à la salle des fêtes pour partager le traditionnel vin chaud..



# NETTOYONS LA NATURE



Le 28 septembre de nombreux enfants et parents se sont réunis avec le conseil municipal pour participer à un grand nettoyage des rues et chemins de la commune. Avec le sponsor de E.Leclerc qui a fourni gants, chasubles et sacs poubelle les participants ont récoltés plus de deux remorques de déchets: près de 100 kg papiers, mégots, plastiques divers et variés, bouteilles en verre, et des objets plus insolites comme une roue de voiture, plaque de fibro-ciment et différents morceaux de ferraille. l'initiative de départ est venue d'écolières Mina Genesier et Julia Debiasi .

Cette opération est à renouveler en espérant que nous aurons moins de déchets à ramasser.



## REPAS DES AINES

Le repas des Anciens qui nous réunit comme tout les ans fait partie de ces moments privilégiés, riches en amitié qui une fois l'an, nous permet de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse. Cette année 49 aînés réunis pour cette journée qui est un moment fort de la vie de notre commune

Une pensée pour 2 anciens habitants de Chaux qui nous ont quitté cette année et qui même s'ils n'habitaient plus notre village étaient appréciés par un grand nombre d'entre vous :

Marc DAVOISE et Aldo FACCHIN, ils étaient tous les 2 très attachés à notre village, et nous ne les oublierons pas.

Avant de vous présenter les nouveaux venus qui nous font le plaisir d'être présent nous saluons le doyen de l'assemblée de cet après midi festive. Michel BOUCHARD

Bienvenue aux jeunes qui découvrent cette rencontre pour la première fois. Cette classe comporte 6 membres mais hélas 3 seulement ont été présents :

La « Benjamine » : Danielle PERRON

Les « Benjamins » : Patrick DESCAVE et Jean Michel MOREY

Les vigneron de la commune qui nous ont offert les bouteilles que nous avons dégustés : Robert et Olivier BISSEY, Pascal GUENOT



# LA RECETTE DU SEMESTRE

## Ecrevisses au Chablis

Des écrevisses toutes rouges, une sauce au chablis, quelques tiges de ciboulette et une pointe de safran pour la présentation. C'est tout simple à préparer et c'est délicieux !

### Ingrédients Ecrevisses au Chablis

Pour 4 personnes

24 écrevisses

50 cl de Chablis

1 l d'eau

10 cl de crème fraîche

1 feuille de laurier

1 branche de thym

2 branches de persil plat

2 branches de cerfeuil

4 feuilles d'estragon

30 g de gros sel

Sel, Poivre



### Préparation

#### • Cuisson des écrevisses :

- Châtrer les écrevisses : retirer le filament noir qui déambule le long de la queue de l'écrevisse

- Dans une grande casserole, porter à ébullition le chablis et l'eau

- Ajouter le gros sel, le thym, le laurier et le persil plat

- Laisser bouillir 20 minutes

- Plonger les écrevisses et les laisser cuire pendant 8 minutes

- Retirer les écrevisses et les conserver au chaud

#### • La sauce :

- Prendre 30 cl de court bouillon et le filtrer

- Porter le court bouillon à ébullition à feu vif

- Ajouter la crème fraîche et réduire le feu à feu moyen

- Laisser réduire de moitié

- Ajouter le cerfeuil et l'estragon très finement haché dans la sauce avant de servir

- Poivrer et saler

Servir les écrevisses disposées sur une assiette et napper-le tout avec la sauce

Bon appetit !

PS : pour les chauvins vous pouvez utiliser un chardonnay local



## ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

### Nos activités passées:

Jedi 31 octobre 2019 : accompagnés de leurs parents une petite vingtaine d'enfants ont arpenté les rue de la commune en chasse de sucreries diverses à l'occasion d'Halloween. La récolte a été excellente. La soirée s'est terminée par une dégustation de la soupe aux potirons préparée par Daniel DESAINTE MAREVILLE.





# ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

## Dimanche 17 novembre 2019 :

Notre exposition de peintures a accueillie 9 exposants et reçue 70 visiteurs. En marge de cette exposition nous avons demandé aux enfants de la commune de participer à un concours de dessins avec comme thème, pour les enfants jusqu'à 6 ans votre animal préféré et de 6 à 13 ans votre village. Seulement neuf courageux ont pris leurs crayons pour répondre à cette demande. Ils ont donc tous été classés premiers et chacun a reçu un cadeau.





## ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

### **Samedi 7 décembre 2019 :**

C'est avec plaisir que nous avons accueilli dans la salle des fêtes la troupe de Cassis Théâtre qui a entraînée 60 spectateurs dans son train.

Tous ont pu apprécier l'humour, la bonne humeur et leurs références à l'actualité de leur pièce *Brèves de Gare*.



Et toujours, les 3èmes mardi de chaque mois, rendez-vous à la salle communale, pour nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fidèles amateurs de tarot et autres jeux de société.

Nos activités à venir :

A noter sur vos agendas :

**Le 7 mars 2020** : retour de la troupe de théâtre « En bonne compagnie » pour une pièce inédite



## CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

**Le 11 août 2019** s'est tenu le traditionnel repas des adhérents.

Moment très prisé d'échange et de bonne humeur venant « récompenser » les membres de CVP de leurs participations aux travaux tout au long de l'année.



Repli en sous-sol lors de l'orage



retour du soleil et des sportifs

Rappelons que cet instant privilégié est ouvert à tous les adhérents.

Un projet se termine, un autre s'accélère !



Nombreux étaient les habitants de Chaux et les personnalités régionales à la cérémonie du 29 septembre 2019 organisée par la mairie pour fêter la fin des travaux de réfection du Monument du Canon.

C'est une grande fierté et une grande satisfaction pour tous les membres de CVP de voir aboutir un projet qu'ils ont porté pendant 4 ans .

Merci à chacun d'entre eux.

## CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

Chaque projet d'envergure se déroule sur plusieurs années,  
La réfection du lavoir « devant la Fontaine » n'échappe pas à la règle

Tous ceux qui passent sur la place des Marronniers peuvent constater les changements qui commencent à mettre en valeur le lavoir « devant la fontaine »

Charpente, enduit, nettoyage ont déjà été réalisés.

Dans les projets, une nouvelle grille devrait voir le jour en 2020, l'aménagement paysagé des abords est en cours et une signalétique plus valorisante est prévue.

Notre souhait est de faire participer les écoles à la réalisation d'une exposition ayant pour thème les lessives d'autrefois, avec les lavandières et leurs ustensiles. Peut-être que les enfants solliciteront leurs grands-parents pour retrouver des photos d'époque.

Cette expo envisagée pour mi-2020 sera ouverte à tous.



### **Une initiative courageuse.**

L'équipe de Chaux-Village-Patrimoine tient à féliciter Florence Hau , qui aidée de Marie Manzana et Marcel Bouchard, a entrepris une démarche pour mieux faire connaître notre église St Pierre.

Des documents explicatifs ont été distribués à la cinquantaine de visiteurs lors de l'ouverture au public pendant les journées du patrimoine 2019.

Bravo à eux d'oeuvrer à mieux faire connaître et apprécier notre petit village.

### **Info de dernière minute**

Pour la première année Chaux-Village-Patrimoine a bénéficié d'une petite subvention de 200€. Merci à Valérie Dureuil et Hubert Poullot d'avoir pensé à nous. Cet argent participera utilement à l'achat de matériaux pour le lavoir.



## Un siècle d'histoire, nos racines, nos origines, celles de notre village

### **16 Mars 1919**

Il y a urgence pour la prospérité de notre région à ce que les relations commerciales reprennent au plus tôte, demande l'achèvement de la ligne de tramway de Dijon Beaune et notamment que le tronçon Meuilley-Nuits soit mis en exploitation en même temps que la ligne principale attendu que ce tronçon traversant un vallon très industriel fera plus de trafic.

### **2 Janvier 1920**

Considérant qu'un monument vient d'etre érigé pour perpétuer le souvenir des enfants de la commune de Chaux morts pour la France dans l'affreuse guerre 1914-1918 Les fonds dont dispose le comité qui a fait ériger le monument sont insuffisants et les ressources de la commune permettent d'accorder une subvention au comité du dit monument,vote une somme de 3000 Fr.

### **20 Octobre 1920**

Installation de l'éclairage électrique dans la commune par la société Energie Industrielle.Le devis s'élevant à 2300 F pour l'éclairage dans la commune et les batiments communaux. Une subvention forfaitaire de 6000 F est accordée à titre de participation pour l'installation du réseau , M le Maire à contracter un emprunt de 5000 F à la caisse départementale,emprunt remboursable en dix années la diffèrence de la dépense soit 3300 F emprunt remboursable en dix années la diffèrence de la dépence soit 3300 F sera prélevée sur les fonds de la caisse communale

### **8 Mai 1926**

L'An mil neuf cent vingt-six,le huit Mai à dix-neuf heures .Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Bêlorgey Maire Le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre par laquelle M. Kilb Notaire à Nuits St Georges l'informe que M. Jean Baptiste Domino décédé à Chaux le 1 Février 1926 par son testament lègue à la Commune de Chaux la somme de dix mille francs à la condition d'entretenir en bon état sa tombe à perpétuité. Après avoir délibéré le Conseil accepte le legs ci dessus désigné avec les charges qu'il comporte. Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.Ont signés au registre tous les membres présents du Conseil .

extrait des archives municipales par Michel Jardel

## LES AMIS DE L'ECOLE

L'association des Amis de l'Ecole rassemble des bénévoles (essentiellement des parents d'élèves) qui œuvrent à proposer des activités à destination des enfants scolarisés au pôle scolaire des Hautes Côtes à Villers la Faye.

L'association vise également à récolter des fonds reversés aux coopératives scolaires des écoles maternelles et élémentaires afin que les enseignants puissent financer des projets pédagogiques, notamment des sorties sportives ou culturelles.

Diverses actions sont menées tout au long de l'année avec le soutien des communes et des enseignants de l'école : « loto-galette », vente de sapins pour Noël, de fromages, de brioches (à l'école et dans les villages), Carnaval, chasse aux œufs à Pâques, kermesse de fin d'année.

Depuis le début de cette année scolaire, les enfants de CM1 et CM2 ont participé à une tombola pour gagner des galettes à retirer en janvier à la Boulangerie de Comblanchien « Boulangerie Pâtisserie Decoeur » et nous avons proposé l'achat de sapins du Morvan pour Noël.

Dimanche 15 décembre, un après-midi « jeux de société » a été organisé à la salle des fêtes de Chaux pour le plus grand plaisir des enfants.

La prochaine opération aura lieu en janvier. Si vous souhaitez acheter du fromage du Hauts Doubs et des saucisses de Morteau, vous pourrez trouver des bons de commande sur les distributeurs de pain de Chaux, Villers la Faye et Arcenant (merci à la boulangerie « Les Gourmandises de Vergy). Les commandes seront à retirer au pôle scolaire des Hautes Côtes mi-février.

Cette année, nous allons organiser Carnaval le dimanche 15 mars avec un défilé de Monsieur Carnaval et la Chasse aux œufs de Pâques le samedi 18 avril.

Des brioches seront également proposées en « porte à porte » dans les communes le 17 mai à Chaux et Villers-la-Faye et le 7 juin à Arcenant et Meuilley.

C'est également l'association qui organise la kermesse de fin d'année à l'école, avec le soutien logistique des communes, des enseignants et des parents d'élèves.

Nous remercions tous les parents bénévoles, les mairies des sept communes, le personnel de l'école, les intervenants extérieurs et tous les parents participants aux manifestations et qui permettent la pérennité de l'association et le bien-être de nos enfants.

L'association compte une quinzaine de membres actifs.

Si vous avez des idées, des suggestions ou du temps libre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, qu'elles soient régulières ou ponctuelles, n'hésitez pas à nous contacter !

Depuis cette année vous pouvez nous suivre sur Facebook : Amis Hautes Cotes

Nos coordonnées :

Association Amis de l'Ecole des Hautes Côtes

Pôle scolaire des Hautes Côtes

Route de Marey-21700 VILLERS LA FAYE

Lesamisdelecolehc@gmail.com

<http://lesamisdelecole.e-monsite.com>



## PATOIS BOURGUIGNON

- saclot : n.m. binette  
sacler : v.tr. biner  
sargoyet : n.m. une flaque d'eau dans un chemin  
talé : adj. abimé (fruit)  
taqué : adj. aliment compacte, colé  
tarbeuler : v.tr. secouer  
tarbouin : n.m. nez  
taret ou tariot : n.m. fossé  
tarleu : n.m. récipient, bol  
tarteuffe : n.f. pomme de terre  
tartoche : n.f. pomme de terre  
tartouiller : v. tr. tripotter  
tavin : n.m. taon  
tiau : n.m. baguette rigide et droite, bûche en bois pour entraver les bestiaux  
tigner : v.pron. se gratter ou v.tr. gratter  
trager : v.itr. marcher de long en large à grands pas  
trapot : n.m. ramequin, petit pot  
treiniaud : adj. personne qui traîne et ne fait rien de bien  
trequi : n.m. maïs  
treuffe : n.f. pomme de terre  
tripé : adj. trempé, mouillé  
varloper : v. tr. faire très rapidement, bâcler  
vertiau : n.m. un vers de terre  
ventre-jaune : n.m. surnom donné au gens de la Bresse  
viauner : v. itr. sentir mauvais "Ca viaune drôlement là-dedans !"  
vignerot : adj. allègre, guilleret  
virot : n.m. mal au coeur, syn. tourni. "Arrête de tourner comme ça, tu va me donner le virot !"  
yo ben : c'est bien  
yo peu : c'est pas beaucoup



# Devenez un Haut-Parleur de la Biodiversité !

**Vous avez envie de vous impliquer dans votre commune ?  
Vous avez envie de mieux connaître ou de faire connaître la Nature ?  
Vous avez envie de temps conviviaux avec d'autres habitants ?  
Venez participer au réseau des Hauts-parleurs de la Biodiversité !**

Dans le cadre de  
**Silene**  
SÉRIE ANTHROPOLOGIE  
DES COMMUNES À VIE

**RENSEIGNEMENT**  
[www.pirouette-cacahuete.net](http://www.pirouette-cacahuete.net)  
03 80 45 92 23

**PIROUETTE CACAHUÈTE**



avec l'Union européenne dans le cadre de l'ERDF



## DIVERS

### **Brevet des collèges.**

Le conseil municipal est heureux et fier de féliciter les lauréats du brevet des collèges.

Félicitations à:

Boffy Chloé,

Doret Lana (très bien),

Neveu Ly-Lan (bien),

Petitjean Bryan,

Prudent Clémence (assez bien)

Une nouvelle étape s'offre maintenant à vous , quelle se termine aussi bien que vos année de collège.



Ont participés à ce numéro:

Danielle Lacoudre

Michel Lacoudre

Michel Jardel

Jean-claude Chapelle

Daniel Desainte-Mareville

Philippe Balizet

**Suggestions, remarques et articles**  
**(format .txt et .jpg) à:**  
**d.dm.chaux@orange.fr**